

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 2 NOVEMBRE 1895

No. 61

SOMMAIRE :

TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre : Réponse à *Navrance*, *La Rédaction*. — Les Modérés, *Duroc*. — Navrance ! *Un Vrai Canadien*. — L'Œuvre de Proulx, Ex-V.R.U.L.M., 14e article, *Universitaire*. — L'Enseignement Supérieur, *Magister*. — Modestie et Economie, *Modeste*. — Entre gens du même monde, *Rieur*. — Charité et Justice, III, *Jacques Lecroyant*. — Chronique : Les Mystiques, *Charles Fuster*. — Devant la foule, *François Coppée*. — Opinions : La Théologie Dogmatique, *Léon Tolstoï*. — Feuilleton : Le Missel de la Grand'mère, *Ludovic Halévy*.

RÉPONSE À NAVRANCE

Le RÉVEIL ne mériterait pas le titre glorieux qu'il arbore, celui d'*organe de toutes les libertés* s'il ne permettait pas dans ses colonnes la discussion des articles qu'il insère.

Un de nos lecteurs n'a pas aimé l'article que nous avons donné l'autre jour sous le titre de *Navrance*, et il nous a adressé ses remarques dans des termes dont la vivacité n'exclut pas l'expression d'une manière de voir digne de discussion.

Nous publions ci-après cette lettre pour donner à notre ami *Canadien* l'occasion de répondre à celui qui signe *Vrai Canadien*.

Cette riposte sera publiée dans

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

notre prochain numéro et ainsi la galerie pourra compter les coups.

A la semaine prochaine, donc, la réponse.

LA RÉDACTION.

LES MODÉRÉS

C'est étonnant comme les modérés s'amuse-
sent toujours. A certain moment on voit des
amis arriver avec la figure longue d'une aune,
des tons de voix d'enterrement, des cligne-
ments d'yeux de repentants et qui vous disent :

-- Vous allez trop loin, vous tapez trop fort,
vous devriez être modéré.

Et ils sont sincères ; du moins, je le crois.

On a beau leur expliquer que les paroles et
les écrits doivent se mesurer ou se lire à la
lumière des faits et des circonstances ;

On a beau dire que certains événements
nécessitent des appréciations serrées, et que
certains avancés nécessitent des réponses
salées ;

Rien n'y fait.

-- Soyez modérés, nous répète-t-on.

— Mais, la guerre n'est pas une berquinade,
et nous faisons la guerre.

— Ça ne fait rien, soyez modérés.

Toujours le même refrain.

Et un beau jour, vlan ! Voilà vos modérés
qui cassent les vitres, brisent les crosses, arrachent
les chasubles et déchiquètent les mitres.

Bien mieux, voilà qu'ils nous accusent d'être
des tièdes.

C'est très drôle !

En somme, le pauvre REVEIL est aujourd'hui
au rang des plus infectes calotins et des plus
vulgaires bedeaux.

C'est nous qui *sous* les purs ! s'est écriée la
Patricie, à moi les principes. à moi l'*Avenir* et
le *Pays* !

En voilà une bonne, par exemple.

Aussi, l'éclat de rire est général, et nous ne
sommes pas assez bête pour refuser de nous y
joindre de tout cœur.

Nous sommes les timorés, nous sommes les
tièdes. Ma foi, tant mieux, cela ne me déplaît
pas trop.

Chacun son tour d'attraper sur la tête les
vases de nuit orthodoxes : j'aime autant céder
un peu la place.

Pour ce qu'on y gagne surtout !

Mais enfin, laissez-moi rire.

Et toi, Saint-Viateur, sois heureux de voir
tes élèves brasser à pleines mains dans le
pétrin de la libre pensée, où ils ne boulangè-
ront pas longtemps !

Je m'y connais.

Maintenant que nous sommes distancés,
nous allons les laisser s'essouffler un peu et
voir ce qu'ils feront dans cette voie.

Le dernier mille sera peut-être un peu for-
çant.

Ne prend pas qui veut la devise de liberté :
ne crie pas qui veut : nous désirons toutes les
libertés.

Il faut avoir des reins solides pour entonner
cette trompette, il faut avoir le souffle long
pour la faire vibrer et il faut n'avoir rien à
gagner, et surtout rien à perdre, pour l'em-
boucher en homme de cœur.

Nous allons nous asseoir sous l'orme et
attendre.

DUROC.

NAVRANCE

Sous ce titre le numéro de la semaine der-
nière du REVEIL publie un article contre lequel
un vrai Canadien doit protester.

Cet article est signé *Canadien*, mais j'ai mes
doutes sur la provenance de ce Canadien.

A tout événement, les Canadiens-français ne
peuvent et ne doivent pas laisser passer de
pareilles calomnies sur leur compte, et c'est
pourquoi je prends la plume pour rétablir un
peu les faits.

Que la destinée de ces pauvres Français,
échoués sur nos rives, soit navrante, je l'ad-
mets un peu ; mais à qui la faute ? Est-ce à

nos Canadiens-français ? Je ne le crois pas et je suis même certain du contraire.

Respect aux morts ; aussi je n'entreprendrai pas d'écrire la vie de ceux qui ont gravi la haute côte qui conduit à notre cimetière, accompagnés d'une bien maigre suite d'amis ou d'indifférents. Le *Canadien* qui a écrit cette homélie s'est-il jamais demandé pourquoi ces Français, échoués sur nos rives, avaient laissé si peu d'amis ? s'est-il jamais demandé comment il se faisait qu'après avoir gagné de si gros salaires ces malheureux étaient morts si pauvres ? A-t-il jamais scruté la vie de ces partienliers ? Il aurait probablement trouvé là que les Canadiens-français n'étaient pas la cause de cette navrance. Que n'a-t-il aussi cherché la cause du naufrage de ces victimes sur nos rives ? Il aurait probablement découvert que nous sommes toujours trop généreux et que nous gobons trop facilement ceux que la vieille Europe vomit de son sein. Il y aurait trouvé, comme il en trouverait encore aujourd'hui, des échappés de bagnes, des criminels, des sans-cœurs, des paresseux, des ivrognes, des lâches et des traîtres devant qui nous faisons trop facilement la courbette. Si nous n'étions pas élevés dans un système d'avachissement, si nous recevions une éducation virile, nous traiterions ces hommes comme ils auraient été traités dans leur pays et nous n'aurions jamais à subir la honte d'une lecture aussi injurieuse pour nous que celle que *Canadien* nous impose sous son titre de NAVRANCE.

Naturellement ces remarques ne s'adressent pas aux nombreux Français, infiniment respectables, qui vivent parmi nous et qui y gagnent honnêtement leur vie ; ceux-là ont des amis pour les reconduire à leur dernière demeure et représentent tout autant que les autres l'aristocratie intellectuelle. Nous ne pouvons pas accepter comme modèles des mercenaires de la plume, des hommes sans principes, toujours prêts à crier : " Vive le roi, la ligue est morte ! Vive la ligue, le roi est mort ! " Ce ne sont pas là les hommes qu'il nous faut, ni des cerveaux capables de nous conduire.

Aussi, leur fin est navrante ; mais pas plus

navrante qu'elle aurait été dans leur propre pays. Je sais que Baptiste a le dos large, mais il ne faut pas laisser les ingrats lui taper dessus et lui cracher à la figure après en avoir obtenu la charité.

La navrance, on la trouve dans le peu de caractère, le manque de principes honnêtes, la frivolité et la corruption d'âme de ces hommes instruits, qui n'ont pas rendu à la société les services qu'elle était en droit d'attendre d'eux et qui ont reçu de cette même société, qu'ils n'ont pas le droit d'insulter, la juste récompense de leurs petits services. Ceux qui veulent marcher sur leurs traces n'ont pas le droit de mordre la main qui leur fait l'aumône et encore moins ont-ils le droit d'insulter tout un peuple, qui les héberge, mais qui refuse de les prendre pour autre chose que ce qu'ils sont. Qu'ils soient honnêtes, qu'ils se conduisent comme des hommes, qu'ils aient du cœur, qu'ils travaillent sérieusement, et au lieu d'avoir quelques planches d'épinette mal noircies pour porter leurs restes ils auront un cercueil décent dans lequel leur grasse ou maigre personne pourra dormir éternellement du sommeil du juste.

UN VRAI CANADIEN.

L'OEUVRE DE PROULX, ex-V.R.U.L.M.

14^E ARTICLE

Nous publions la deuxième et avant-dernière partie de la remarquable épître de l'ex-V.R.-U.L.M. à son ex-recteur.

Cela nous repose des *Actes des Gouverneurs, Administrateurs et Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal*, que nous reprendrons aussitôt.

Le petit chef-d'œuvre que nous publions aujourd'hui et que nous analyserons dans notre prochain numéro est un bijou d'insolence, de mauvaise tenue et de grossièreté :

Monsieur le rédacteur,

Continuons nos explications. Donc à la lueur des faits que j'ai racontés dans ma dernière correspondance, nous allons examiner l'un après l'autre chacun des avancés que vous font émettre, Monsieur le Rédacteur, vos sources de renseignements.

Vous dites : " Nous avons cru devoir retarder une

couple de jours avant de parler de l'incident qui a empêché Mgr Laflamme d'assister à l'inauguration de la nouvelle bâtisse de l'Université Laval, de Montréal." Je loue votre prudence; vous ne pourrez blâmer la mienne qui a attendu une couple de semaines.

Premier avancé: "Mgr Laflamme avait été invité à assister à cette fête en sa qualité de recteur de l'Université Laval. A la lettre d'invitation Mgr Laflamme répondit qu'il acceptait, ajoutant qu'il désirait dire quelques mots à la démonstration."

Réponse:—A première vue, on serait porté à croire que ce désir a été exprimé dans la réponse à la lettre d'invitation. Cette réponse a été citée plus haut toute entière, on peut y voir qu'il n'en est rien. C'est un *after-thought*, cette pensée n'est venue qu'après calcul, pourquoi? Puis, il est inexact de dire que c'était un désir; la nouvelle lettre, qui n'est pas datée du même jour que la première, transmettait une *volonté*, une *décision*, un *arrêt*.

Deuxième avancé: "Il se rendit à Montréal au palais épiscopal, et, la question de présence étant venue sur le tapis, Mgr Laflamme en sa qualité de recteur manifesta à Mgr Fabre son intention de parler et demanda quelle place il occuperait. On lui répondit que la chose serait prise en considération."

Réponse:—Je n'étais pas présent à cette entrevue; mais évidemment, ce qu'on devait prendre en considération n'était pas de savoir quelle place occuperait le recteur, — il était décidé déjà depuis plus d'un mois qu'on lui donnerait la place d'honneur, — mais bien si l'on changeait l'ordre établi pour complaire à un nouveau désir, à une nouvelle volonté de sa part.

Troisième avancé: "Comme nous le disions samedi, il n'a pas été permis à Mgr Laflamme de parler, bien qu'il eut été invité à assister en sa qualité de recteur."

Réponse:—Je nie la chose complètement. Il a été permis à Mgr Laflamme de parler, s'il l'eut voulu. Du reste, à l'appui de ma dénégation vient l'avancé suivant, qui émet la contradictoire, et qui prouve en même temps que les renseignements du journal varient, sans doute pour les besoins du moment. *Tu varies, donc tu erres.*

Quatrième avancé:—"Il alla dîner chez l'abbé Collin, supérieur des Sulpiciens; à 6 h. 30 un prêtre vint le prévenir que dans les circonstances il serait difficile de le laisser parler. . . ."

Réponse:—Il est possible qu'un ami, en dehors de l'administration qui présidait à l'exécution du programme de la cérémonie, ait cru convenable dans les circonstances de lui donner ce conseil; mais de là, il y a loin à un arrêté, ou même à un vœu de l'autorité universitaire à Montréal.

Cinquième avancé:—"Un prêtre vint le prévenir. . . que sa place était au bas de l'estrade."

Réponse:—Le prêtre a dû s'exprimer en d'autres termes, et mieux exprimer la pensée dont il se faisait l'interprète. La phrase ainsi conçue laisserait entendre que Mgr Laflamme était envoyé sans distinction au milieu de la foule ou au milieu des invités spéciaux; elle ne dit pas qu'il avait avant tous la place d'honneur, avant les ministres du gouvernement local, avant les ministres du gouvernement fédéral, avant l'évêque de St-Hyacinthe, avant l'évêque de Valleyfield, avant l'évêque de Sherbrooke; si elle l'eut dit, on aurait vu

qu'on n'avait pas oublié, ce qui revient souvent dans ces correspondances, sa *qualité de Recteur*,

Sixième avancé:—"Considérant que sa place devait être au sein des professeurs de l'institution, Mgr Laflamme, revêtu de sa toge universitaire, refusa d'aller s'assois au bas de l'estrade comme on le lui indiquait, et n'assista pas pour ce motif à la séance d'inauguration."

Réponse:—Cette phrase oublie de dire quelle place voulait occuper Mgr Laflamme au sein des professeurs; elle me rappelle la réticence de ce pénitent qui s'accusait d'avoir volé un licou, oubliant de dire qu'au bout de la corde il y avait un cheval. Frauchement, de droit naturel ou de droit universitaire, était-il si nécessaire pour le recteur en cette occasion d'être au sein des professeurs, qu'il fallait, sans cela, aux yeux de tout le pays, se constituer trouble-fête. Était-il parti de Québec revêtu de sa toge? Ne pouvait-il assister à Montréal à une séance d'inauguration sans la revêtir? En aurait-il été moins recteur? Ce n'est pas l'habit qui fuit le moine. Dans tous les cas, cela fait plaisir d'apprendre qu'il n'a pas assisté à la séance par respect pour cette toge qu'il n'avait pas revêtu, et non plus parce qu'on l'aurait condamné à garder le silence.

Septième avancé: "Durant sa visite à Montréal, l'on affirme que Mgr Laflamme n'a pas vu M. l'abbé Proulx, vice-recteur."

Réponse:—S'il ne l'a pas vu, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Il savait où demeurait le vice-recteur; mais le vice-recteur ne savait pas si Mgr Laflamme était arrivé à Montréal, et, quand il l'eut appris par hasard, il ignorait où le recteur était descendu.

Huitième avancé. "Cet incident est naturellement l'objet des conversations parmi les nombreux amis de l'Université à Québec et est sévèrement commenté. On dit partout à Québec que Mgr Laflamme n'a pas été traité comme il aurait dû l'être."

Réponse:—Certainement, quand on commente l'incident sur les renseignements *ex parte*, incomplets, réticents que les sources autorisées ont livrés à la presse, mais quand on la jugera sur les faits tels qu'ils se sont passés les commentaires seront moins sévères. Il pourrait bien se faire alors que l'opinion change du tout au tout.

Neuvième avancé. "Quant à la place qu'on lui avait assignée, elle était loin d'être en rapport avec la position du distingué personnage."

Réponse:—Elle ne pouvait être plus honorable, à moins de donner au recteur la place du vice-chancelier ou celle du lieutenant-gouverneur. Non, quand on réfléchira à tête reposée à ce *much ado for nothing* on avouera que le recteur s'est montré un peu chatouilleux, à moins qu'il ne veuille dire, avec les malins, qu'en soulevant d'abord la question du discours, puis celle de la présence, on a voulu nous embarrasser, ou si nous échappions à l'embarras, poser en victime. Pour moi, je ne me juge pas des intentions, j'aime mieux croire que tout a été fait innocemment.

Dixième avancé. "On disait ce matin en ville que de nombreuses lettres d'excuses avaient été adressées à Mgr Laflamme venant de professeurs de Montréal."

Réponse:—On dit depuis plusieurs jours à Montréal que de très nombreuses lettres de félicitations ont

été adressées à M. l'abbé Proulx. Elles le félicitent d'avoir traité le Recteur avec tout l'honneur et tous les égards que méritent sa haute position, mais d'un autre côté de n'avoir pas oublié ce qui est dû à la dignité du siège Montréalais. Une entr' autres disait : " Ces Messieurs ne se sont pas encore aperçus des changements qui sont survenus dans l'Université : comme les Bourbons ils n'ont rien oublié, ils n'ont rien appris."

Onzième avancé : — " C'est l'opinion générale ici (que Mgr Laflamme n'a pas été traité comme il aurait dû l'être) d'autant plus qu'en sa qualité de Recteur, le distingué personnage aurait pu, s'il l'eût voulu, présider cette séance universitaire."

Réponse : — Que Mgr Laflamme ait pu présider cette séance, je n'en doute pas, la tâche n'est pas au-dessus des forces du distingué personnage, en sa qualité de Recteur : mais qu'il est pu l'exiger, c'est une autre affaire : il y a là au moins matière d'opinion. Est-ce que l'administration universitaire de Montréal n'est pas chez elle à Montréal ? Qui a bâti cette maison ? Qui a supporté les frais de la construction ? A qui appartient-elle ? Mgr Laflamme lui-même, dans sa réponse à la lettre d'invitation, ne disait-il pas : " L'inauguration solennelle de votre nouvel édifice universitaire à Montréal ? " c'est moi qui ai souligné, le mot votre, c'est lui qui l'a écrit. A Montréal, à l'Université, comme dans sa cabane, est-ce que charbonnier n'est pas maître dans sa maison ?

Bien plus, quand bien même Mgr Laflamme aurait pu exiger de présider cette séance d'inauguration, dans les circonstances il ne l'aurait pas dû : c'est ce que nous verrons dans ma prochaine et dernière correspondance.

J. B. PROULX, prte.

(A suivre)

A la semaine prochaine, Monsieur l'ex-vice-recteur.

J'ai maintenant des loisirs.

UNIVERSITAIRE.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ouverture de cet immense édifice de l'Université Laval, les grands discours qui y ont été prononcés et où l'on a parlé de tout, sauf du peuple, n'est pas près de rassurer ceux qui redoutent l'avenir de l'enseignement supérieur dans la démocratie.

Éviterons-nous la bourrasque par suite de notre état un peu fossile ?

Cela se peut.

Mais ne négligeons pas les grands enseigne-

ments et ne nous cantonnons pas dans des spécialités auxquelles le peuple n'a pas accès.

Il ne faut pas se le dissimuler, vient de dire un penseur dans un grand discours : l'avènement de la démocratie ne sera pas nécessairement fécond en heureux résultats pour la haute culture. Nous ne croyons pas, malgré les affirmations mélancoliques et hautaines de ce grand négateur Renan, qu'il lui soit fatalement funeste. Il peut, suivant les circonstances, selon surtout que les hommes feront ou ne feront pas leur devoir, il peut ou bien en assurer l'avenir ou en précipiter la ruine.

Il est bien évident que l'utilité vraie, l'utilité morale de l'enseignement supérieur n'est comprise que d'une élite. La classe moyenne n'est pas, à cet égard, beaucoup plus éclairé que les multitudes. Ce n'est pas seulement dans les faubourgs que l'on entend demander sérieusement à quoi peuvent bien servir les professeurs de Faculté. Il y a plus d'un commerçant qui est convaincu qu'un professeur ne travaille que pendant ses heures de cours. Du labeur obstiné à la poursuite du vrai, combien se font la moindre idée ? Ils sont rares.

Après tout, cela se comprend. Ce n'est ni de l'indignation ni de la colère que le savant ou le simple universitaire doivent à qui les méconnaît ou même les exploite un peu. Il y a si peu de sciences dont les conséquences pratiques soient visibles et tangibles. Le vulgaire en capot d'étoffe ou en redingote (il peut être en habit noir) n'appréciera jamais que celles qui augmentent le confortable et la commodité de l'existence ou qui reculent les limites du royaume de la mort.

Et cela est grave. Les grands établissements scientifiques sont quelque fois sans doute un peu soutenus par quelques particuliers ou quelques instituteurs. En fait, ils dépendent de l'État et sont à la merci de la générosité ou de l'avarice des pouvoirs publics. Il est donc permis de se demander quel sera leur avenir dans une société où le nombre fait la loi. Qu'on s'en réjouisse ou non (je suis de ceux qui n'en pleurent pas trop), ils ne pourront subsister et de développer qu'avec l'appui de l'opinion publique. Allons plus loin : ils ne vivront qu'avec l'agrément des classes ouvrières si, tôt ou tard, comme on peut le calculer, les multitudes laborieuses imposent leurs volontés aux Parlements.

C'est sur ce fait certain que s'appuient les renanistes aristocrates ou pessimistes pour prédire la ruine prochaine de la haute culture. Ont-ils raison ?

Oui, si l'Université ne se préoccupe pas plus et mieux que par le passé des hommes qui naissent, travaillent et meurent loin d'elle. Quelques sciences peut-être seront sauvées parce que au su et au vu de tout le monde, elles sont précieuses pour l'humanité. Mais celles dont les bienfaits sont invisibles, sont condamnées.

Non, si l'Université consent à sortir de ses salles d'étude, de ses amphithéâtres et de ses laboratoires, pour aller au peuple.

C'est là l'avenir et aussi le salut.

MAGISTER.

MODESTIE ET ECONOMIE

Nous avons déjà protesté à certaines reprises contre le luxe outré qui est déployé dans certaines funérailles. Non pas que nous demandions la suppression de tout cérémonial funèbre.

Si rien ne dépasse les limites d'une modestie de bon goût, nous comprenons et nous admettons quelques fleurs ou quelques draperies de plus pour les uns que pour les autres.

Mais ce que nous voyons de plus clair dans la nécessité de restreindre le luxe des funérailles c'est que nous n'avons pas les moyens d'affronter de pareilles dépenses. Du haut en bas, la population est pauvre et ceux qui ont quelques sous de trop feraient beaucoup mieux de les employer à instruire ceux qui n'en ont pas assez.

C'est donc par esprit d'économie que nous conjurons les Canadiens d'être modestes dans les frais de funérailles et nous ne pouvons donc pas approuver le paragraphe suivant du *Sorelois* :

Au prône, dimanche, M. le curé de Sorel a lu une circulaire de S.G. Mgr Moreau, demandant à ses ouailles de ne plus mettre de fleurs, de couronnes, etc., sur les cercueils de leurs parents ou amis, soit dans la chambre mortuaire, soit à l'église, à l'exception toutefois des cercueils de jeunes enfants morts n'ayant pas encore atteint l'âge de raison.

Ces fleurs, ainsi déposées, sont contraires à l'esprit de l'Eglise et font, avec les sombres tentures du temple, les ornements des autels et les vêtements des ministres, un contraste trop frappant.

Au lieu d'acheter ces fleurs et ces couronnes, qui sont parfois très dispendieuses, Sa Grandeur recommande de faire dire ou chanter des messes pour les défunts. Ces messes leur seront autrement agréables, autrement utiles que les fleurs déposées sur leurs cercueils, non pas tant, souvent, à cause d'eux-mêmes, mais bien pour plaire aux parents, pour leur faire la cour et satisfaire leur amour-propre.

Nous ne voyons pas ce que le peuple gagnera à la substitution mais nous concevons parfaitement que les curés y trouveront leur beurre.

Quant à nous, nous préférons faire vivre des fleuristes qui élèvent des familles plutôt que les gens qui n'en élèvent pas.

MODESTIF.

ENTRE GENS DU MEME MONDE

Il n'y pas qu'au Canada qu'on échange des aménités entre Monsignor et vice-recteur.

La France en donne de jolis exemples.

Qu'on en juge :

Sous le titre, *leur état d'esprit*, l'abbé Naudet, dont la *Minerve* a cité de nombreux écrits, nous sert, dans le *Monde* de Paris, nombre d'échantillons des aménités qu'il a réunies de plusieurs catholiques échauffés, à la suite de l'exécution que lui-même a faite de la *Croix* :

Votre article intitulé " Pour la justice " devrait s'intituler " Pour l'injustice ". C'est vous qui faites l'œuvre d'iniquité, de mensonge, l'œuvre de division. C'est ignoble ! Les 130 séminaristes du diocèse de Grenoble pensent comme moi. La propagande gratuite de vos journaux fait supposer que vous avez des connivences avec le gouvernement. Envoyez-les toujours, on les foule aux pieds. Fuyez, va ! Recevez l'assurance de mon profond dégoût.

Vous jouez l'indignation contre les vaillants qui refusent de courber l'échine sous le joug des juifs et des francs-maçons, pour vous faire l'écho d'un épiscopat qui nous jette pieds et poings liés dans la gueule du loup.

"... On savait bien que votre Naudet n'est quelque chose qu'à ses propres yeux, et l'on n'est pas infiniment étonné de trouver tant de trahison lâcheté dans ce délire d'infatuation absolument repoussante..."

"... On pouvait croire que... mais vous étiez un faux, un traître, un Bazaine, honte à vous !..."

"... Votre article me prouve suffisamment que vous êtes un sectaire ou un vendu, il n'en peut être autrement, ou c'est que vous manqueriez absolument de sens commun."

"... Votre journal, me semble devenir le mouthpiece des renégats. Décidément, vous puisez à pleines mains dans l'ignoble caisse des fonds secrets..."

M. l'abbé Naudet ajoute :

Nous en passons et des meilleures, mais il faut savoir se borner. Toutefois, on aurait le droit de nous en vouloir si nous n'accordions pas une place spéciale, comme bouquet, à " l'objet " suivant qui nous a laissé rêver : " Monsieur l'abbé Pilate, les francs-maçons sont-ils contents, oui ou non, de votre campagne pour la soumission ? R. S. V. P., LACHE."

Toutes ces lettres émanent de séminaristes, de prêtres, de groupes de curés ; c'est le moment de rappeler le cliché bien connu de " l'Eglise catholique, la grande école de respect, la grande école de charité, etc."

D'un autre côté, nous empruntons à la

Gazette de France son tableau des fraternelles discussions catholiques :

Le *Monde*, s'adressant à la *Croix* et à la *Vérité*, leur tient ce langage amical :

" C'est un scandale douloureux dans cette triste campagne de voir des prêtres et des religieux s'obstiner ainsi dans leur propre jugement, et évoquer toutes les illusions et tous les sophismes pour le défendre, et le maintenir contre les déclarations si nettes et si souvent répétées du Saint-Père. Il y a là, dans une grande illusion, une tendance schismatique bien inquiétante.

" Mais vouloir, comme le font la *Croix* et la *Vérité*, apporter à cette révolte la bénédiction du Saint-Père, c'est le comble de l'impertinence. Nous nous en voudrions de commenter.

Nous aussi.

RUEUR.

CHARITE — JUSTICE

III

La *Civiltà Cattolica* tente une définition du socialisme. Elle le fait conformément aux traditions avec le parti-pris évident de le rapetisser, comme tout ce qui touche le doctoralisme théologique. C'est, dit-elle, " le litige entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent point. " Ceux qui ne possèdent point, on le devine, ce sont, naturellement, dans l'estime du scribe romain, ces gueux de prolétaires que, pour rester dans les limites de la charité chrétienne et de l'unité ecclésiastique, on ne saurait trop rabrouer. Les accuser de démagogie et imputer à ce terme la signification la plus maligne possible, — qu'il ne comporte pas en soi, — c'est sans doute faire œuvre d'indulgence et mettre dans la controverse toute la dignité qui convient. Ainsi le pense l'orthodoxie militante en définissant le socialisme " le litige entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent point. "

Beati possidentes !

Cependant, — il faut le noter tout d'abord — le fait qu'un tel litige puisse exister de nos jours démontre péremptoirement que le monde n'est pas encore chrétien et que le sacerdoce officiel monopoleur de l'évangélisation des sociétés et qui nous vante constamment les services dont ces sociétés lui sont redevables, a pitoyablement fait banqueroute à cette mission.

Quoi ! dix-neuf cents ans après la naissance du Christ, il y a encore, sur la terre, un litige possible entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent point !

Mais si cela est possible qu'ont donc fait alors ces soi-disants successeurs, seuls légitimes, des premiers

apôtres à qui le Maître avait prêché avec insistance le renoncement le plus complet aux biens de la terre ? — Ce qu'ils ont fait ? — Ils ont accompli le précepte en accumulant millions sur millions, en accaparant la propriété foncière dans tous les pays où ils ont pu prendre pied, en industrialisant et mercantilisant de plus en plus le caractère de leurs fonctions, en se charmant d'or et de soie, en se couvrant de pourpre éclatante, en se bâtant des palais somptueux, en se prélassant dans des carrosses dorés et armoriés et en se mettant toujours résolument du côté des forts contre les faibles et du côté de ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent point.

On comprend alors avec quel désintéressement l'orthodoxie peut traiter une pareille question et ce que peuvent valoir les objurgations dont elle cherche, en les qualifiant de démagogues, à couvrir les chrétiens sincères qui veulent faire de l'Évangile la règle de leur conduite et le code de la société universelle.

Quelle impartialité attendre du cléricalisme en une pareille contestation ? Il est lui-même partie au litige et, je le dis sans crainte, partie la plus directement intéressée temporellement au maintien du désordre social actuel qu'il appelle l'ordre établi ; et c'est lui qui vient de prononcer jugement, rendre arrêt dans la cause ! Et il invoque le Droit ! et il se porte défenseur de la Justice, protectrice naturelle, suivant lui, de tous ceux qui possèdent ! O Droit ! ô Justice ! que d'iniquités ont été et sont constamment commises, justifiées, consacrées, bénies et sanctifiées en votre nom !

Et qu'est-ce qu'un vrai chrétien peut avoir à faire en un pareil litige ? Comment pourrait-il s'y porter à titre de possédant contre ceux qui ne possèdent point ? Alors que le Christ, Lui, qui abhorrait l'esprit de contention, — ayant négligé l'étude du Droit — disait à ses adeptes : " Si l'on vous réclame votre manteau, abandonnez encore votre " tunique. "

Quelles transformations, grand Dieu ! quels travestissements a subi l'enseignement de votre Fils aux mains du sacerdoce cléricalisé !

Voyons comment, environ deux ans après l'institution du christianisme, les adeptes de cette sainte et divine doctrine comprenaient la nature des rapports qui devaient exister entre eux — chargés de servir de modèles aux payens, d'être le sel de la terre. C'est Tertullien qui parle. Il s'adresse aux payens de son temps qui, ainsi que ceux du cléricalisme contemporain, professaient la belle doctrine de la limitation du devoir du riche :

" Nous sommes aussi vos frères, disait-il, par le droit de la nature, la mère commune de tous les hommes ; mais à peine êtes, vous hommes, parce que vous êtes de mauvais frères. Combien ceux-là sont-ils vérita-

“ blement frères et plus dignes de ce nom, qui recon-
 “ naissent pour père le même Dieu, qui se sont abreuvés
 “ du même esprit de sainteté, qui, sortis de rien, de la
 “ même ignorance, ont contemplé, ravis et tremblants,
 “ la lumière de la même vérité! Mais peut-être tient-
 “ on notre fraternité pour illégitime, parce qu'on n'en
 “ fait point retentir la scène, ou parce que nous vivons
 “ ensemble des mêmes biens qui chez vous divisent les
 “ frères. Lorsque les sentiments et les cœurs se confon-
 “ dent, comment les biens seraient-ils séparés? Tout
 “ est commun entre nous, hormis nos femmes. La seule
 “ chose que nous nous réservons en propre, est la seule
 “ que les autres hommes mettent en commun.”

Voilà, mises en présence l'une de l'autre, les deux
 cités : la payenne de la chrétienne. La première vit
 sous le régime de la propriété individuelle, elle est
 divisée ; la seconde vit sous le régime de la propriété
 collective : elle est unie. La première appuie ses insti-
 tutions sur le droit de la force : elle a les guerres
 intestines et toutes les plus basses manifestations de
 l'égoïsme et du *struggle for life* ; la seconde appuie les
 siennes sur le droit de l'amour ; elle a la paix et toutes
 les plus hautes manifestations de l'altruïsme et de la
 jouissance de la vie. Laquelle des deux organisations
 est la plus conforme à la morale économique ? Et,
 lorsqu'on passe du régime de la communauté au régi-
 me de la propriété individuelle, ne passe-t-on pas du
 christianisme au paganisme, et n'est-ce pas alors le
 satanisme qui reprend possession de la société —
 c'est-à-dire de l'Eglise au vrai sens du mot — telle que
 la chose se trouve prédite dans l'Evangile ? Et cela
 s'est fait de connivence avec qui ? — Précisément avec
 le sacerdotalisme chargé de la garde du troupeau et
 qui, pactisant, à son insu peut-être, avec les puissances
 séductrices et enjôleurs de l'Enfer, a repaganisé le
 monde pour jouir des richesses, de la domination à la
 tentation desquelles le Maître avait résisté au désert.
 Voilà comment ils l'ont imité et de quelle autorité ils
 prétendent évangéliser la terre !

Répondez-moi, limitateurs du devoir du riche, bor-
 neurs des obligations de l'opulence : Avez-vous bien
 compris ces paroles de Tertullien : “ Lorsque les sen-
 timent et les cœurs se confondent, comment les biens
 seraient-ils réparés ? ”

Maintenant que veut dire le mot *Religion* ?

— Il veut dire *lien*. Que doit-on de ce lien s'il ne par-
 vient pas à confondre les sentiments et les cœurs de
 façon à établir la communauté parfaite ? Et qui ne
 comprend, dès lors, combien est anti-religieuse, fon-
 cièrement impie et, par conséquent, inique dans son
 principe même, la doctrine cléricale de la *Cuvilla Cato-
 lica* qui veut maintenir la démarcation entre ceux qui
 ne possèdent point ?

Et qui ne comprend, aussi, puisque c'est le point en
 question, que cette charité chrétienne est en même
 temps la justice telle que Dieu la veut — “ sur la terre
 comme au ciel ! ” Car encore, qu'est-ce que la justice ? —
 “ La justice, dit un profond ésotériste, un voyant de
 nos jours, Alber Jhonney, est la répartition de l'amour.”

Et quand nous demandons le rétablissement graduel
 et pacifique — entre chrétiens — des relations de cha-
 ritable justice et de juste charité qui existaient au
 temps du grand Tertullien ; quand nous prêchons cette
 pure doctrine chrétienne, la vraie et seule doctrine éco-
 nomique et sociale qui fasse de la religion et de la
 société — choses identiques — une réalité au lieu
 d'une fiction trompeuse, c'est nous qu'on traite de
 démagogues au sens le plus perfide du mot ; c'est nous
 qui sommes des perturbateurs, des utopistes et des
 visionnaires dangereux. Oui, nous le sommes : pertur-
 bateurs, non à l'égal mais à l'instar du sévère et doux
 Jésus ; utopistes à l'instar du fougueux et tendre
 Paul ; visionnaires à l'instar de l'ardent et affectueux
 Jean qui prophétisait à Patmos le bouleversement
 épouvantable qui va se produire tout prochainement.
 Et sous les effets desquels vont être précipités dans les
 profondeurs insondables de l'abîme les riches et les
 puissants qui auront reposé toute leur confiance en les
 docteurs de la Synagogue satano-cléricale par qui ils
 auront fait limiter leur devoir et borner leur justice.

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.

Cet alexandrin est d'Alfred de Musset qui, sans y son-
 ger, y a coulé la formule de la Charité-Justice et la
 devise du vrai chrétien.

JACQUES LECROYANT.

CHRONIQUE

LES MYSTIQUES

Nous avons maintenant, en littérature, toute une
 école de “ mystiques.”

Elles sont cinq, elles sont dix, vingt, peut-être, les
 revues où écrivent, — pour un groupes d'initiés, et,
 c'est le cas de le dire, pour une “ petite chapelle.” —
 tous les dépaysés de ce temps, ceux que dégoûte la
 pornographie triomphante, ceux qu'effraie la précision
 elle-même, enfin, comme dirait un Allemand, les
Heimathlosen de la pensée actuelle.

Et je voulais vous en parler un jour, car ce “ mysti-
 cisme ” un peu exagéré et nuageux, tous le jugent
 diversement, et beaucoup le jugent mal.

Les uns ne font qu'en rire, le lugubre rire qui ne
 comprend pas ! C'est une forme, — pire et plus insult-
 tante, — de l'esprit prud'homme. C'est facile,
 injuste et sot.

En face de la légion de ricaneurs, je vois le petit groupe des enthousiastes. Ils se figurent que ce mysticisme est nouveau, et date d'eux. Ces lévites ont l'intransigeance de leur invention, qui n'en est pas une.

Je ne sache pas, en effet, que nos contemporains aient inventé aucune des illogiques, invincibles et insaisissables palpitations de l'âme. A peine les analysent-ils mieux, ou plutôt moins sommairement — moins clairement aussi, — que certains de leurs devanciers. L'idéal, le rêve, l'*au-delà* existaient avant les mystiques d'à présent, avant même ceux du moyen-âge. Toujours aux heures recueillies, aux heures bibliques ou a regardé les étoiles, et pensé à ce qui suit la mort. La naïveté du cœur, l'infinie profondeur des yeux existaient avant les "primitifs" du Louvre. Rien ne se crée, tout se prolonge, et nos innovateurs n'ont découvert aucune Amérique.

A dire vrai, leurs lévites ont l'encens prématuré, mais ils font preuve de courage, car ils sont la minorité infime. Autour d'eux, autour des *noë-mystiques* qu'ils admirent avec trop d'extase, les bras en croix et bouche bée, que voyons-nous ? L'indifférence ricaneuse, ou, en tous cas, la négation scientifique, l'opposition par dogme, la religion à l'envers.

Il triomphe, il nous opprime, le dogme de l'utilitarisme, aux formules mathématiques et étroites. Ce dogme, des sectaires font plus que de l'admettre et de s'y plier : ils s'en servent pour étouffer le reste. Ces géoliers baillonnent l'âme, ils l'enferment à double tour, pour la pouvoir nier ensuite. Ils oublient que l'âme, l'âme infatigable ressemble à la *Fille mal gardée* des vieilles chansons. "Verrons et grilles" n'y serviront de rien : elle se fera jour quand même.

Le leur reproche, par exemple, d'employer des "vocables" impossibles, d'écrire en mauvais tatar, alors qu'il existe une langue française. Leur mysticisme tourne souvent au galimatias, et cela m'enrage. Mais je les absous en faveur de l'intention parce qu'ils voudraient nous donner la vie plus complète et, dans le grand chantier où nous travaillons, un peu de musique pour appeler la songerie.

Ils ne sont pas pratiques ; ils ressemblent à ces lys de l'Écriture "qui ne travaillent pas et qui ne filent pas." Mais n'est-ce rien, ce que les philosophes appellent l'*altruisme*, ce que nous appelons la bonté ? La bonté, la meilleure chose du monde, et notre seule raison d'être. Ce n'est pas dans la *struggle for life* qu'on l'apprend, dans cette lutte où l'homme est un loup contre l'homme. Il faut s'être recueilli pour faire du bien ou même pour ne pas faire trop de mal. . . . Je crois bien que nous étions, vous et moi, des mystiques sans le savoir.

La tour Eiffel a son prix. C'est une prodigieuse fleur de caleuls ; c'est notre siècle.

Mais, à travers les piliers de la tour, on voit encore le ciel bien : cela ne fait pas mal. Et si, entre deux travées, on voyait des nids d'oiseaux, des touffes de roses, qu'en diriez-vous ?

Ce serait la vie complète, l'activité harmonieuse, — le travail portant et protégeant le rêve.

CHARLES FUSTER

DEVANT LA FOULE

L'autre jour, perdu dans l'imposant cortège qui suivait le cercueil de Pasteur, j'ai revu, tout le long du parcours, la foule de Paris.

Le mort était un de ceux dont les humbles et les ignorants admirent l'œuvre sans la bien connaître. Par quelle série d'observations et d'expériences le grand chimiste était parvenu à découvrir un monde invisible et à donner à la science des armes si puissantes et si nouvelles contre la souffrance et la mort, le plus grand nombre de ceux qui regardaient passer son convoi l'ignoraient évidemment. Par exemple, la couronne ornée de cocons — ingénieux et touchant souvenir envoyé par les magnaneries de Provence, n'a rappelé qu'à peu de personnes que Pasteur détruisit l'épidémie des vers à soie. Le traitement de la rage, et aussi, depuis quelque temps, celui du croup, dû à la méthode pastorienne, sont seuls fameux dans le menu peuple des villes. Mais cette foule, amoncelée sur les trottoirs, penchée aux fenêtres, alignée sur les toits, suspendue par grappes aux échelles, était animée d'un sentiment unanime, partageait la même certitude. Elle savait que le génial savant, l'homme, pur, tendre et désintéressé, le bon citoyen, le glorieux Français, dont on conduisait, avec tant de pompe et d'honneur, la déponille à Notre-Dame, avait fait le bien. Et tous, pénétrés de respect et de reconnaissance, se découvriraient devant le cercueil du bienfaiteur.

Certes, le spectacle était émouvant et grandiose. Pourquoi donc, cependant, m'a-t-il comblé de mélancolie ?

C'est que je songeais combien ils sont rares — oh ! si rares ! — ceux qu'accompagne, au jour du départ, cet ineffable éloge : "Il n'a fait que du bien." Sans doute, on peut le décerner, sans réserve aucune, aux hommes qui, pareils à Pasteur, ont consacré tout leur effort à combattre les forces mauvaises de la nature, le mal physique. L'existence un peu plus longue, un peu moins menacée, un peu moins douloureuse, tel est hélas ! notre chéti idéal. La science peut le réaliser ; elle a fait, dans ce sens, un grand pas, grâce au génie de Pasteur. Nous sommes sûrs que celui-là fut utile et bienfaisant.

Mais, dans l'ordre moral, où donc est le bien, où

donc la vérité ? Quiconque pense et parle, quiconque tient une plume, surtout, et s'adresse au grand nombre, se pose aujourd'hui cette question avec une anxiété profonde :

— Cent ans de troubles et de révolutions ont perturbé tous les esprits. Ce siècle, dont l'aurore a surgi pourtant dans la gloire, ce siècle qui fut témoin d'une si splendide explosion de pensée, de poésie et d'art, ce siècle qui a vu le progrès matériel bouleverser le monde, s'achève tristement dans le doute et la négation . . .

Quelques prophètes obstinés conservent bien une espérance, et, là-bas, tout là-bas, dans un lointain très vague, nous montrent une humanité enfin libre et fraternelle ; mais ceux-là mêmes, devenant furieux devant l'énorme abîme qui les sépare de leur rêve — ou de leur chimère — voudraient le combler de ruines, ne songeant qu'à la violence et à la destruction, et quelques-uns, dans leur impatience frénétique, vont jusqu'au crime.

Cependant, les vénérables assises sur qui repose l'édifice de la société des hommes sont rongées et branlantes. Les principes même du devoir de la famille, de la patrie, sont remis en question, discuté sur le ton du plus âpre et du plus insultant dédain. Grottesque, le double serment des époux ! Ridicules, les bras ouverts des petits enfants, qui veulent embrasser un père et une mère ! Pullulez à votre guise ! Et toi, soldat imbécile, foule aux pieds ta cocarde et crache sur ton drapeau ! N'entrez pas dans cette église qui s'écroule ; c'est à peine si la prière de quelques servantes s'y mêle au nuage parfumé de l'encens ; et regardez s'échapper enfin de l'ennuyeuse école, ces jeunes gens indigérés d'inutiles connaissances, gonflés d'orgueil irrités par tous les appétits !

Quand tout serait le plus minutieusement réglé dans le plus logique des mondes, quand notre civilisation entière serait une galerie des Machines ou une tour Eiffel, il y aurait encore place pour de vagues aspirations, pour du désintéressement, de l'amour, de l'héroïsme, — et même pour l'art, qui est très inutile aux hommes, qui leur fait perdre beaucoup de temps, mais, par un peu d'imprévu et de fantaisie, les console de s'arrêter et de marcher comme les ressorts d'un chronomètre.

Donc, sans me prosterner devant eux, je ne les trouve point criminels, je ne les raille même point, ces "mystiques" d'aujourd'hui, fussent-ils un peu pédants, et vêtus en ascètes ou en Mages, — ce qui n'entre plus dans nos mœurs.

Une seule puissance, l'argent. Un seul but, jouir, et vite. A quel naïf fera-t-on croire que le bonheur consiste dans la paix de l'esprit, dans le tendre épa-

nouissement du cœur ? Quel est ce lâche qui ose parler encore de se résigner, de se sacrifier, d'obéir ? La loi moderne, c'est la lutte, le droit du plus fort. Lut-tons ! Mais les plus forts, c'est-à-dire les plus riches, ne sont pas heureux non plus. Devant l'armée sans cesse grossie et toujours plus menaçante des vaincus, ils essayent de faire, en tremblant, la charité, et ils voient avec épouvante la main du misérable se refermer, sur l'aumône mal donnée, avec un geste de colère.

Qu'il soit à jamais béni, le savant qui a sauvé des vies humaines et, plus puissant qu'un roi, a fait grâce à tant de condamnés, qui étaient des innocents ! Mais comme il ferait du bien, aussi, le guérisseur d'âmes, celui qui détruirait, chez les uns et chez les autres, le ravage de ces effroyables virus moraux qui s'appellent l'orgueil, l'égoïsme, la haine et l'envie, et qui empoisonnent la société moderne !

Comme il ferait du bien, celui qui viendrait nous rappeler quelques vérités essentielles et qui saurait nous en convaincre, celui qui nous dirait, par exemple :

“ La fortune de l'Etat n'est rien. La tyrannie d'un seul ou la tyrannie de tous, déléguant le pouvoir à quelques-uns, c'est tout comme. Les lois non plus ne sont pas grand'chose, et le plus simple est de s'y conformer. Coupez dans le vieil arbre des codes quelques branches pourries. La justice des hommes ne sera jamais qu'un faisceau d'expédients, qu'un minimum d'injustice. Ne perdons pas notre temps à nous préoccuper de ces choses médiocres. La grosse affaire est de vivre, en acceptant la souffrance, qui est la condition même de la vie, et en faisant le moins de mal possible. Nous ne savons d'où nous venons, ni où nous allons ; mais les métaphysiciens qui nous disent que notre essence, après notre mort, se répandra dans la nature et que nous serons trop heureux de reflourir sous forme de pissenlits, sont des imposteurs et ne contentent pas notre intime besoin d'immortalité. Comment donc vivre ? En satisfaisant toutes nos fantaisies ? Mais nous ne le pouvons qu'aux dépens des autres, et c'est abominable. En nous en privant ! Mais c'est contraire à tous nos instincts. Pourtant, il existe une solution au problème : c'est l'amour. Aimons donc, mais pour de bon, c'est-à-dire en nous oubliant, en préférant les autres à nous-mêmes, en acceptant, comme discipline habituelle de chaque jour, le sacrifice et l'abnégation. Nous rencontrerons là des joies profondes et aussi de cruelles douleurs. Qu'importe, si la lourde responsabilité de vivre pèse moins lourdement sur nos épaules et si nous nous sentons plus rassurés devant le mystère qu'on nomme " idéal ", dans les harangues des libre-penseurs, et Dieu dans les catéchismes. ”

Telles étaient mes pensées, samedi dernier, tandis que je marchais dans la procession funèbre, en regardant, à droite et à gauche, moutonner les têtes de la foule. Elle était venue là — je ne l'oubliais pas — poussée par un très noble besoin — un peu confus, mais sincère — de respect, d'admiration, de gratitude. Mais cette tristesse me poursuivait de songer que le peuple d'aujourd'hui n'avait plus d'infini dans l'âme et que, en saluant le cercueil de Pasteur, il exprimait son seul et dernier vœu : " Souffrir moins, mourir tard."

C'est donc vrai ! Il n'a donc pas laissé plus de traces dans l'âme moderne, l'enseignement de celui qui parlait à la foule sur la montagne, qui lui enseignait, non seulement de supporter, mais de chérir la douleur, et qui lui montrait une clarté d'aurore entre les fentes du tombeau.

S'il revenait pourtant, le Divin Maître, pour répandre, comme autrefois, sa doctrine de miséricorde et d'amour : s'il revenait, doux aux petits, aux souffrants, aux simples de cœur, blâmant toute révolte, mais faisant parfois des actions redoutables, confondant les docteurs ès-mensonges, fouaillant les marchands voleurs, maudissant le mauvais riche, réclamant le salaire des ouvriers tardifs ! S'il revenait, ordonnant aux hommes de s'aimer, annonçant le règne du Père qui est aux cieux, donnant à tous une espérance ! S'il revenait !

Hélas ! je n'avais qu'à considérer le cortège dont je faisais partie et la foule qui le regardait passer pour deviner le sort qui serait encore réservé au Sauveur. Peut-être d'abord, ce peuple l'entourerait avec avidité écouterait sa suave parole, étendrait sous ses pas les palmes et les manteaux. Mais voici, dans le défilé officiel, des pharisiens pour le dénoncer, des juges pour le condamner, des soldats pour le mener au supplice. Voici les politiques qui se lavaient les mains, après l'innocité commise. Et voici encore cette foule, cette même foule qui le trahirait au dernier moment et lui préférerait Barrabas ?

S'il revenait, le guérisseur des âmes, on le crucifierait une seconde fois.

Cependant, ce fut lui, ce pourrait être encore lui, le suprême Bienfaiteur. Car il fit oublier à l'homme sa misère, en lui promettant la vie éternelle. Erreur, illusion ! Peut-être. Mais, à coup sûr, consolation et espoir. Et ce savant de génie, dont notre regret, ardent comme un culte, honore justement la mémoire, parce qu'il a soulagé les maux et prolongé l'existence de quelques-uns, ce Louis Pasteur, dont le haut et courageux esprit planait au-dessus de notre matérialisme et de nos lâchetés, a rendu le dernier soupir, les yeux fixés sur l'image du Christ, qui fit de la douleur une vertu et de la mort une délivrance.

FRANÇOIS COPPÉE,

M. Durranc défuit gentiment la religion de M. Pasteur :

Ses funérailles seront précédées d'une cérémonie religieuse à Notre-Dame. Pasteur avait l'âme religieuse. J'entends par là que la nature de ses travaux scientifiques ne l'avait pas amené à se débarrasser avec éclat de l'hypothèse colossale qu'il ne rencontrait pas dans le champ de son microscope. Dieu ne l'ayant jamais gêné, il le laissait tranquillement régner dans son plafond. Du moins tout porte à le croire, et c'est dans ce sens qu'on peut dire que son âme était religieuse parce qu'elle n'était pas expressément irréligieuse. C'est le cas de beaucoup de gens qui cependant n'ont pas découvert la dissymétrie moléculaire ni les lois de la fermentation.

Je dis ceci en tout respect d'ailleurs, ayant trouvé parfaitement inconvenants ceux qui jetèrent l'outrage à Victor Hugo et à Renan pour avoir poliment refusé l'oraison de toutes les églises.

Ceci se passe dans un restaurant, peut-être bien de second ordre.

Un monsieur s'adresse mystérieusement au patron :
— Est-il vrai, comme on me l'a dit, que ce soit une demoiselle votre fille qui fait la cuisine ?

— Oui monsieur.

Alors, à brûle pourpoint :

— J'ai l'honneur de vous demander sa main !

Le patron, fort surpris :

— Vous êtes gastronome à ce point ?

Le monsieur d'une voix émue et tirant de son portefeuille une mèche de cheveux d'un assez joli blond doré :

— Quelle nuance ! J'en suis fou, depuis un mois que je les recueille un à un sur mes assiettes !

Nous relevons dans deux journaux de New-York, ses éloges bien mérités de notre excellent ami, M. Napoléon Thompson. Nous publierons ces entrefilets la semaine prochaine.

Nous prions nos abonnés de nous envoyer les noms de leurs amis qui sont susceptibles de s'abonner au RÉVEIL. Nous avons déjà envoyé un bon nombre de numéros-échantillons, et les réponses sont, en général, satisfaisantes.

Continuez.

FEUILLETON

LE MISSEL DE LA GRAND'MÈRE

I

On était au commencement du mois de janvier 1872. Minuit venait de sonner. Dans un logement sombre et humide de la rue Grenelle-Saint-Germain, au rez-de-chaussée, une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans travaillait à la lumière pâle d'une petite lampe. Un feu de coke s'éteignait dans la cheminée.

Au dehors, on entendait les sifflements du vent qui se cognait aux angles des murs, le bruit de la neige, chassée par la rafale, frottant les vitres de la fenêtre, de temps à autre le roulement sourd d'une voiture sur le pavé des rues ; de grandes dames, sans doute, revenant d'une soirée ou se rendant tardivement à une fête mondaine. Pour celles-ci comme pour tous les autres favoris de la fortune, les longues nuits d'hiver sont consacrées au plaisir : pour les pauvres, pour tous ceux qui travaillent, la nuit est le moment du repos nécessaire.

Le Paris travailleur et laborieux dormait, et la jeune fille travaillait encore, sans s'apercevoir que son feu s'éteignait, que ses yeux se fatiguaient et qu'elle n'était guère chaudement vêtue.

Tout en tirant son aiguille avec une agilité fébrile, elle jetait à chaque instant un regard plein de tendresse sur un lit où reposait une femme. Jeune encore, cette femme, la mère, avait dû et devait encore beaucoup souffrir : on le voyait à l'agitation de son demi-sommeil.

Son visage fatigué, amaigri, encadré de cheveux noirs qui en faisaient ressortir la pâleur, était aussi blanc que l'oreiller sur lequel reposait sa tête. Depuis près d'un mois, une fièvre violente la retenait sur son lit.

Et pour que sa mère malade ne manquât de rien, la jeune fille s'imposait un travail de dix-huit heures par jour. La tâche était rude, encore ne gagnait-elle pas beaucoup : le plus souvent cinquante sous, rarement trois francs. Elle faisait de la broderie, de les ouvrages merveilleux qu'on croyait sortis de la main d'une fée, et qui sont, avec les dentelles, indispensables à la toilette d'une princesse ou d'une reine de la mode. C'étaient de véritables chefs-d'œuvre d'art à l'aiguille ; malheureusement, les chefs-d'œuvre, n'importe dans quel genre, sont bien rarement payés ce qu'ils valent. On exigeait la perfection du travail, on ne le payait pas plus cher pour cela.

Avant d'être achetée par une grande dame, une pièce de broderie passe souvent par bien des mains, et il faut que tout le monde gagne !

La pauvre enfant arrivait, — comme on dit, — à joindre les deux bouts, mais à force de privations pour elle-même. Elle payait le médecin, les remèdes du pharmacien, et pouvait acheter, deux fois par semaine, un morceau de bœuf pour faire un bouillon gras à sa chère malade. Pour elle, rien... le plus souvent elle se contentait d'un morceau de pain. Elle portait la même robe que l'année précédente et, depuis six mois, les mêmes bottines. Elle lavait et repassait

le linge du ménage. Avec peu de chose, elle s'était fait un chapeau pour aller chercher et reporter son ouvrage ; ces jours-là, afin de garantir du froid, et aussi pour cacher les nombreuses reprises faites à sa robe, elle s'enveloppait dans un long châle noir.

Mais si elle était pauvrement vêtue, son air distingué et son maintien modeste et plein de dignité savaient commander le respect. D'ailleurs, elle était belle à ravir, et la beauté, même chez les plus humbles, a toujours son prestige.

A sa beauté rayonnante se joignait le charme infini d'un sourire enchanteur, d'un regard qui semblait toujours interroger, et d'une voix douce, un peu timide, mais pleine de notes harmonieuses. Sa taille svelte, élancée, un peu au-dessus de la moyenne, accusait des formes parfaites sous ses misérables vêtements. Ses bras ronds, blancs comme l'albâtre, étaient terminés par des mains mignonnes, potelées, aux doigts effilés, ornés de jolis ongles roses, de véritables doigts de fée. Les piqûres d'aiguille, qui se montraient sur quelques-uns et trahissaient l'ouvrière, semblaient les embellir encore.

Quoique fatigué, son gracieux visage conservait sa fraîcheur, et sous le velouté des joues fleurissaient toutes les roses de la jeunesse. Ses dents, du plus bel émail, étaient petites et bien rangées ; ses lèvres avaient emprunté à la nature son plus pur carmin ; son nez droit, légèrement allongé, était celui d'une patricienne. Enfin, son front large, uni, délicatement bombé, se couronnait de magnifiques cheveux noirs comme ceux de sa mère, sous lesquels s'attachaient des oreilles fines, rosées, d'un modèle parfait, qui se cachaient le plus souvent sous les brides de son chapeau ou de son bonnet de linge.

Une heure sonna. Comme nous l'avons dit, le feu s'était éteint. Le froid pénétrait dans la chambre ; il saisit la jeune fille et elle eut un frisson. Elle posa son ouvrage sur la petite table près de laquelle elle travaillait, se leva et s'approcha du lit pour rajuster les couvertures et étendre sur la malade les vêtements qui remplaçaient l'édrédon absent.

Celle-ci ouvrit les yeux.

—Adrienne, quelle heure est-il ? demanda-t-elle d'une voix faible.

—Une heure, chère mère.

—Et tu travailles encore ! je t'avais pourtant défendu de travailler après onze heures du soir ; tu profites de mon sommeil pour me désobéir... Adrienne, c'est mal !

—Mère chérie, ne gronde pas ta fille ; je t'assure que je ne suis point fatiguée.

—Regarde, tu n'as pas même de feu.

—Il vient seulement de s'éteindre.

—Tu as froid, j'en suis sûre.

Elle lui prit les mains.

—Oh ! tes mains sont glacées ! reprit-elle.

—Mais non, je n'ai pas froid du tout.

—Adrienne, je te défends encore une fois de travailler si tard... Tu veux donc aussi te rendre malade !

—Je ne peux pourtant pas te laisser mourir faute de soins, répondit la jeune fille avec des larmes dans la voix.

—Mais depuis trois jours je vais beaucoup mieux.

—Oui, le médecin nous fait espérer ; mais ce sera long et il faut que tu sois bien nourrie.

—Tant de peine pour toi, si jeune... ma pauvre enfant !

—Je suis forte, va, chère mère.

—Et courageuse et vaillante, c'est vrai. Mais quand je pense à cette vie de travail, de privations, de misère que tu t'impose, je souffre cruellement, et plus encore quand je songe au passé, à ce que tu devrais être...

—Ne parlons jamais de cela ; près de toi, quand tu seras guérie, je serai heureuse, je retrouverai toute ma gaieté. La fortune est peu de chose si on la compare au bonheur d'avoir sa mère.

—C'est l'ange de l'abnégation, murmura la malade. Puis plus haut :

—Voici le jour du terme qui approche, comment ferons-nous ?

Le visage de la jeune fille s'assombrit subitement.

—Nous avons toujours payé régulièrement, reprit la mère. Le gérant de la maison prendra cela en considération et nous accordera du temps.

—Je l'espère,

—Il faudra prévenir le concierge.

Adrienne n'osa point dire à sa mère que le matin même le concierge l'avait avertie que si elle ne pouvait payer le huit, elle recevait congé.

—Il vaudrait peut-être mieux payer le huit, hasarda-t-elle.

—Sans doute, mais nous sommes sans argent. Mes bijoux, les tiens, ma pauvre enfant, sont engagés ; on ne t'offrirait pas dix francs de ce qui nous reste ici.

—Tu m'as souvent parlé de M. Pierrard, riche armateur du Havre, dont les parents étaient liés d'amitié avec ma grand-mère, qui leur a rendu à une époque un important service. Le fils n'a peut-être pas oublié.

Il y a si longtemps de cela ?

—Qu'importe ! sous ta dictée je pourrais lui écrire une petite lettre ; et puisqu'il est si riche, cela ne le gênerait pas beaucoup de nous prêter une petite somme.

—Je ne connais pas M. Pierrard et c'est pour cela que je n'ai jamais osé m'adresser à lui dans les jours de grande détresse. Sa mère était, en effet, l'amie intime de la mienne, et j'ai comme un vague souvenir d'une somme prêtée à un moment où M. Pierrard, le père de celui-ci, se trouvait à la veille d'une faillite qui devait entraîner sa ruine. Mais le fils a-t-il eu seulement connaissance de ce fait ?

—Nous pouvons le lui rappeler, chère mère ; d'ailleurs, il vaut mieux souvent s'adresser à des étrangers qu'à des parents. Nous avons écrit à ta sœur, ma tante, qui est riche aussi, qui habite à Paris... elle ne nous a pas répondu.

—Hélas ! nous ne sommes pas nées de la même mère ; je ne l'ai vue qu'une seule fois et je suis pour elle une étrangère. Je me suis adressée à elle, je n'aurais pas dû le faire ; c'était une faiblesse dont je suis punie. Tu as raison, il est quelquefois préférable et plus digne d'implorer la pitié des étrangers. Puisque tu le désires, demain nous écrirons à M. Pierrard. Mais nous nous oublions à causer et tu as besoin de repos. Va dormir, mon enfant.

—As-tu besoin de quelque chose ?

—Un peu de tisane, si tu veux ; j'ai la bouche sèche.

—J'ai eu soin d'entourer la bouillotte de cendres chaudes, elle est encore tiède.

Elle présenta une tasse de tisane à sa mère, puis elle arrangea l'oreiller sous sa tête, l'embrassa sur les deux joues et se retira dans le petit cabinet qui lui servait de chambre à coucher.

II

La grand-mère, dont il vient d'être question, avait eu une de ces existences tourmentées, sans bonheur et sans joie, malheureusement trop communes de nos jours.

Il ne se passe pas de jour, en effet, sans que nos tribunaux civils ne soient saisis de quelqu'un de ces drames douloureux, qui mettent à nu les plaies de la famille, et dont le dénouement forcé, fatal, est la séparation de corps.

Deux êtres pleins de jeunesse et d'espérance s'étaient unis ; ils devaient marcher dans la vie en se tenant par la main, souriant l'un à l'autre ; ils devaient s'aider, s'encourager, se soutenir, s'aimer ; eh bien, non, un jour ils cessent de s'entendre, entre eux se creuse un abîme ! c'est la faute de l'un, souvent de tous les deux. Un jugement intervient, et les deux liens qu'une loi avait noués, une autre loi les brise. Et les voilà devenus indifférents, ennemis même, ou ils ne se connaissent plus ; ils sont étrangers l'un pour l'autre !

La séparation de corps est un des plus grands malheurs qui puissent frapper la famille.

Ce n'est pas le divorce, c'est peut-être pire.

La grand-mère d'Adrienne avait apporté en se mariant une dot de soixante mille francs à son mari, M. Mazurier. En ce temps-là, le commerce ou l'industrie ne faisait pas aussi facilement qu'aujourd'hui des millionnaires, et une dot semblable était considérée comme très importante. De petit commissionnaire en soieries qu'il était, M. Mazurier devint bientôt un gros négociant. Il occupait une centaine de commis et d'employés des deux sexes.

Un an après son mariage, madame Mazurier mit au monde un enfant, une fille que l'on appela Claire. Cette enfant devait être une nouvelle attache pour les époux, une augmentation de bonheur.

Malheureusement, M. Mazurier, qui n'avait probablement épousé sa femme que pour avoir sa dot, se laissa séduire par les beaux yeux d'une des demoiselles employées dans sa maison.

Le jour où madame Mazurier apprit ce qui se passait, sa fierté se révolta, elle s'indigna et pleura. Il y eut entre elle et son mari une explication ; des paroles très vives et même violentes furent échangées. Elle exigeait le renvoi immédiat de la demoiselle, ce à quoi le mari ne voulut point consentir. C'était en quelque sorte ajouter le mépris à l'outrage. M. Mazurier méconnaissait tous ses devoirs et les foulait sous ses pieds.

—Alors, dit-elle, c'est moi qui quitterai votre maison.

—Cela m'est égale, répondit-il froidement.

Le soir même, madame Mazurier s'installait avec sa fille dans une chambre d'hôtel. Sa petite Claire avait alors cinq ans.

Elle intenta un procès à son mari et, quelques mois plus tard, la séparation de corps fut prononcée. Par un sentiment de dignité contre lequel son avoué lutta vainement, elle ne voulut absolument réclamer que sa dot, qui lui fut rendue.

Pour tâcher d'oublier, elle se consacra entièrement à l'éducation de sa fille. Elle voulut vivre pour elle et, malgré le cruel accident de sa vie, elle put trouver encore quelques jours de joie.

A dix-huit ans, Claire Mazurier épousa un jeune avocat sans fortune qui, peu de temps après, fut nommé substitut dans une petite ville de province.

M. Mazurier avait donné son consentement au mariage sans faire aucune observation, mais on ne le vit ni à la mairie ni à l'église.

Bien qu'il eût acquis une fortune considérable, il ne songea point, en cette circonstance, qu'il devait au moins une dot à sa fille. Pour entrer en ménage, Claire n'eut que son trousseau et dix mille francs que lui donna sa mère.

Le cœur de M. Mazurier s'était complètement fermé pour sa femme et son enfant. Cet homme s'était laissé dominer par une femme audacieuse et cupide; une passion coupable en avait fait un esclave.

Deux ans après le mariage de sa fille, en 1854 l'année même de la naissance d'Adrienne, madame Mazurier mourut subitement d'une attaque de choléra.

Il y avait à peine trois mois que le mari de Claire, M. Duverger, avait été envoyé en Algérie, à Constantine, toujours comme substitut. Ce fut lui qui vint à Paris pour recueillir l'héritage de sa belle-mère. Chose étrange, inexplicable, il ne trouva presque rien : quatre mille francs dans le tiroir d'un secrétaire.

Cependant, madame Mazurier, qui vivait dans une retraite presque absolue, ne recevait personne et dépensait à peine, au dire de ceux qui la connaissaient, deux mille francs par an. Il était impossible qu'elle eût dépensé la somme qui lui avait été rendue par son mari au moment de la séparation. Elle avait donné dix mille francs à sa fille en la mariant, mais il devait lui rester cinquante mille francs. On ne trouva dans ses papiers ni valeurs industrielles, ni titres de rente, ni obligations, ni reçu d'aucune espèce. Les cinquante mille francs avaient existé pourtant; qu'étaient-ils devenus?...

Claire avait entendu dire à sa mère qu'elle avait fait un placement avantageux de son petit capital; elle ne savait rien de plus.

Fallait-il supposer que madame Mazurier possédait des titres et que ceux-ci avaient été volés au moment de sa mort? La chose était possible, mais rien ne pouvait permettre de l'affirmer.

M. Duverger fit vendre le mobilier et tout ce qui avait appartenu à sa belle-mère, à l'exception du linge et d'un vieux livre de messe à garnitures d'argent, qu'il trouva dans son étui, sur le rayon d'une armoire. Ses affaires terminées, il s'empressa de rejoindre sa femme et son enfant qu'il avait laissées à Constantine pour leur éviter la fatigue d'un long voyage.

Pendant ce temps, M. Mazurier épousait sa concubine, afin de légitimer une fille qu'il avait eue d'elle dix-huit mois environ après la naissance de Claire, et de lever les obstacles qui pouvaient s'opposer à son éta-

blissement, car un brillant mariage était proposé à la nouvelle demoiselle Mrzurier.

A cette occasion, le négociant sortit deux cent mille francs de sa caisse, et sa seconde fille put épouser M. Caillet, banquier, qui déjà, à cette époque, passait pour être millionnaire.

Peu de temps après, M. Mazurier se retira complètement des affaires. Il eut bien soin, suivant les conseils de sa femme, de placer toute sa fortune en valeurs mobilières; cela devait rendre plus facile une captation. Du reste, par des agissements d'une honnêteté forte douteuse, madame Mazurier et le banquier Caillet s'arrangèrent si bien que, le jour où le père de Claire mourut, il ne possédait plus rien.

On avait ravi à madame Duverger l'affection de son père, on avait occupé la place qui lui appartenait dans sa maison, on complétait ces infamies en lui prenant audacieusement la part d'héritage à laquelle elle avait droit.

Certes, ce dernier acte, non moins odieux que les précédents, donnait matière à un procès. Il eût été facile, peut-être, de prouver que M. Mazurier avait été frauduleusement dépossédé par son gendre et sa seconde femme; mais madame Duverger était devenue veuve; elle ne connaissait rien aux affaires; elle crut, comme on le lui avait dit, que son père s'était ruiné en faisant de fausses spéculations. Et puis, pour plaider, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, elle n'en avait pas. Elle était revenue à Paris avec sa petite Adrienne, s'y était installée très modestement et elle travaillait pour vivre. Il lui restait bien quelques milliers de francs sur sa dot, mais elle crut devoir les employer à l'éducation et à l'instruction de sa fille. Adrienne reçut, en effet, une très belle instruction; elle sortit du couvent à l'âge de quinze ans, parce que sa mère ne pouvait plus payer les mois de sa pension.

Alors la jeune fille comprit ce que sa mère avait fait pour elle, ce qu'elle devait à son dévouement; elle devint les privations qu'elle s'était imposées pour l'élever, et la reconnaissance dont elle se sentit pénétrée l'arma d'un courage invincible contre l'adversité. Elle ne se plaignait point; elle était trop jeune encore pour s'effrayer de l'avenir.

On lui avait appris à se servir de l'aiguille; sa mère travaillait, elle voulut travailler aussi: elle devint brodeuse. C'est ainsi qu'elles vécutent, tant bien que mal, jusqu'au jour où la maladie de madame Duverger vint aggraver la situation.

Adrienne comprit que l'heure était venue de se dévouer à son tour. Elle regarda le malheur en face et se crut assez forte pour lutter seule contre lui. Mais, comme nous l'avons dit, elle le sentait et ne voulait pas s'avouer vaincue. Les petites économies du ménage s'en étaient allées; ensuite, le Mont-de-Piété avait prêté quelques sous sur quatre ou cinq bijoux, souvenirs bien chers d'un passé plus heureux; et le terme, ce fantôme effrayant des pauvres ménages parisiens, s'avavançait à grands pas. En même temps que lui, la misère sombre si redoutable, l'hiver, allait frapper à la porte.

Contraste douloureux entre les innocents et les coupables, qui semblerait une négation de toute justice! Ici, deux victimes se débattent au milieu des étreintes de la fatalité, et tout près, dans ce même Paris, gouf-

fre insondable qui renferme tout, les fleurs dubien et les fruits du mal, d'autres personnes de la même famille vivent heureuses au milieu des plaisirs qui semblent créés pour elle. Une fille de M. Mazurier va peut-être mourir faute d'un morceau de pain, tandis que l'autre, gâtée par la fortune, s'entoure de luxe, s'abreuve de jouissances et, indifférente aux souffrances de son aînée, offre des fêtes superbes où tout le Paris élégant et mondain se donne rendez-vous.

III

M. Caillet, le riche banquier, dont tout le monde vantait les merveilleuses opérations de Bourse, avait deux enfants : une fille nommée Ernestine et un fils qui s'appelait Gustave. Mademoiselle Ernestine avait un an de moins que sa cousine Adrienne, dont elle ignorait peut-être l'existence, et M. Gustave, qui était déjà un petit maître fort à la mode, avait à peine seize ans.

M. Caillet était le banquier de M. Pierrard, le riche armateur du Havre. Les deux familles étaient très liées et se voyaient souvent. L'été, on recevait celle du banquier au Havre ; on se rencontrait sur les plages de Trouville et de Dieppe, au Mont-Dore ou à Biarritz. L'hiver, on se retrouvait à Paris, et la maison du banquier était mise à la disposition de l'armateur.

Comment cette amitié avait-elle pris naissance ? M. Pierrard ne s'était jamais expliqué à ce sujet, probablement parce qu'il lui eût été impossible de rien expliquer. Il croyait devoir de la reconnaissance à M. Caillet et à sa famille, c'était tout ; il n'avait jamais

su pourquoi. Son père et sa mère, qui auraient pu l'éclairer n'existaient plus depuis longtemps.

Son fils unique, âgé de vingt-quatre ans, était le fiancé de mademoiselle Ernestine, et un prochain mariage allait encore resserrer les liens d'amitié qui unissaient les deux familles.

Depuis six mois, Edmond Pierrard habitait à Paris. Bien qu'il eût été décidé qu'aussitôt après son mariage il succéderait à son père, son futur beau-père lui apprenait la manière de traiter les diverses opérations de banque. C'était peut-être, en même temps, un prétexte pour qu'il pût faire plus assidûment sa cour à mademoiselle Ernestine.

Le jour où, sous la dictée de sa mère, Adrienne écrivait au Havre à M. Pierrard, celui-ci se trouvait à Paris ; il y avait été appelé par ses affaires et, comme d'habitude, il était descendu chez M. Caillet.

La lettre lui fut réexpédiée par son employé chargé de la correspondance avec deux ou trois autres qui, comme celle d'Adrienne, lui étaient personnelles.

La supplique de la jeune fille l'étonna singulièrement. Ses relations avec M. Caillet dataient de loin, et depuis douze ans qu'elles étaient devenues tout à fait intimes, il n'avait jamais entendu dire qu'il existât une madame Duverger, fille de M. et madame Mazurier. Il faut avouer qu'il n'était pas mieux instruit sur tout ce qui touchait au passé de cette famille. M. Caillet jouissait d'une si grande considération, son honorabilité était si universellement reconnue, qu'il aurait cru commettre une mauvaise action en se mettant en quête de renseignements.

LUDOVIC ALEVY.

(A suivre)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

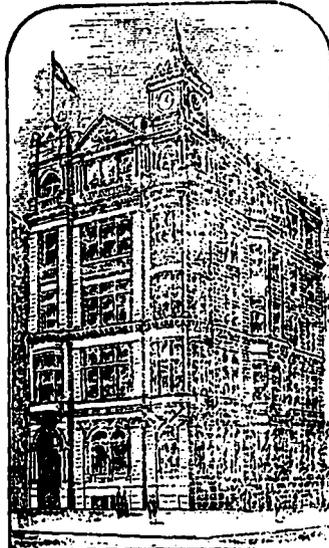
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

ENCORE * DES * AVANTAGES !

93 rames de papier-note, réglé, \$1 25 la rame,
5 rames pour \$5.50.

VALEUR REELLE \$2 LA RAME.

130,000 Enveloppes blanches, No 7, 75c le mille. Valant \$1.00.

35,000 Enveloppes en papier-toile à 75c le mille. Valant \$1.50.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

**MORTON, PHILLIPS & CIE,
MONTREAL.**

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318. Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desautiers, et publie par Aristide Filintreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montreal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS**

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1^{er} PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Téléphone 2243.

**EDEN MUSEE
ET THEATRE**

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.

4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, AROBATES,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER sur son LIT de MORT

100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON D'AGREMENT
25, rue de Lille, PARIS
Le seul au monde publiant 100 Gravures par 50 OUVRAGES
à 10 centimes
1^{er} de bristol
2^{de} de dentelle
3^{de} de tapisserie
4^{de} de papier
5^{de} de papier
6^{de} de papier
7^{de} de papier
8^{de} de papier
9^{de} de papier
10^{de} de papier
11^{de} de papier
12^{de} de papier
13^{de} de papier
14^{de} de papier
15^{de} de papier
16^{de} de papier
17^{de} de papier
18^{de} de papier
19^{de} de papier
20^{de} de papier
21^{de} de papier
22^{de} de papier
23^{de} de papier
24^{de} de papier
25^{de} de papier
26^{de} de papier
27^{de} de papier
28^{de} de papier
29^{de} de papier
30^{de} de papier
31^{de} de papier
32^{de} de papier
33^{de} de papier
34^{de} de papier
35^{de} de papier
36^{de} de papier
37^{de} de papier
38^{de} de papier
39^{de} de papier
40^{de} de papier
41^{de} de papier
42^{de} de papier
43^{de} de papier
44^{de} de papier
45^{de} de papier
46^{de} de papier
47^{de} de papier
48^{de} de papier
49^{de} de papier
50^{de} de papier
51^{de} de papier
52^{de} de papier
53^{de} de papier
54^{de} de papier
55^{de} de papier
56^{de} de papier
57^{de} de papier
58^{de} de papier
59^{de} de papier
60^{de} de papier
61^{de} de papier
62^{de} de papier
63^{de} de papier
64^{de} de papier
65^{de} de papier
66^{de} de papier
67^{de} de papier
68^{de} de papier
69^{de} de papier
70^{de} de papier
71^{de} de papier
72^{de} de papier
73^{de} de papier
74^{de} de papier
75^{de} de papier
76^{de} de papier
77^{de} de papier
78^{de} de papier
79^{de} de papier
80^{de} de papier
81^{de} de papier
82^{de} de papier
83^{de} de papier
84^{de} de papier
85^{de} de papier
86^{de} de papier
87^{de} de papier
88^{de} de papier
89^{de} de papier
90^{de} de papier
91^{de} de papier
92^{de} de papier
93^{de} de papier
94^{de} de papier
95^{de} de papier
96^{de} de papier
97^{de} de papier
98^{de} de papier
99^{de} de papier
100^{de} de papier
Agents à Montréal
LES JES. TARDIEU & FRERES,
104 et 106 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
BOITE 274.

POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.